



Evaluation de votre entreprise

Que vaut mon entreprise ?

Cette question vous intéresse ?... Alors, parlons-en !

La valeur d'une entreprise est, avant tout, fondée sur la notion d'échange : elle se détermine, généralement, comme le point d'équilibre entre l'évaluation d'un vendeur et celle d'un acheteur.

Toutefois, l'objectif d'une évaluation d'entreprise n'est pas toujours la perspective d'une cession. Il peut aussi s'agir d'une succession, d'une évaluation pour l'imposition sur la fortune, d'une opération juridique et fiscale ...

• Vous souhaitez

- Connaître la valeur patrimoniale de votre entreprise,
- Apprécier sa situation réelle, par rapport au marché.

• Nous vous proposons

- De calculer (selon différentes méthodes) l'évaluation de votre entreprise, avec pour objectif de vous donner une fourchette de prix,
- De vous fournir les arguments pour négocier à partir :
- De vos cinq derniers bilans (en tenant compte des retraitements à effectuer),
- De votre budget et de vos perspectives,
- Des paramètres d'évaluation (taux d'actualisation, durée d'actualisation, etc),
- Du patrimoine de votre entreprise.

• Les avantages pour vous

- Vous profitez de nos techniques professionnelles éprouvées.
- Vous disposez d'un rapport que vous pouvez remettre à vos partenaires.
- Nous vous conseillons, pour son utilisation.